

CONSEIL SYNDICAL du MARDI 1^{er} AVRIL 2025

ORDRE DU JOUR

1. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 1.1. Approbation du procès-verbal de la réunion du comité syndical du 25 Février 2025
- 1.2. Délibération autorisant le Président à conclure une convention avec la SAFER Nouvelle Aquitaine dans le cadre d'un projet d'acquisition de parcelles sur la commune de Claracq

2. AFFAIRES BUDGÉTAIRES 2025

- 2.1. Budget Primitif 2025

3. RESSOURCES HUMAINES

- 3.1. Délibération donnant mandat au Centre de Gestion des Landes pour lancer la consultation ayant pour objet de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé